



## Nouvelles de la FEANTSA

- ▶ [Appel de la FEANTSA pour une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme](#)
- ▶ [Bulletin d'informations d'Housing Rights Watch](#)
- ▶ [Conférence de recherche sur le sans-abrisme – Ouverture des inscriptions](#)
- ▶ [Page sur la conférence d'Housing Rights Watch](#)
- ▶ [Séminaire européen sur les stratégies locales visant les personnes sans domicile – Rapport du séminaire](#)

## Nouvelles de l'Union Européenne

- ▶ [9e Table ronde sur la pauvreté et l'inclusion sociale](#)
- ▶ [Adoption de l'objectif européen contre la pauvreté](#)
- ▶ [Conclusions du Conseil EPSCO sur l'égalité et la santé dans toutes les politiques](#)
- ▶ [Le Comité des Régions invite la Commission européenne à aider les collectivités locales à combattre le sans-abrisme](#)
- ▶ [Le conseil européen de la Justice et des Affaires intérieures adopté les conclusions sur le programme de Stockholm](#)
- ▶ [Les ministres européens du logement et de l'urbanisme approuvent la Déclaration de Tolède](#)
- ▶ [Première année d'HABI TACT](#)
- ▶ [Présidence belge : la promotion de l'inclusion sociale est une priorité clé](#)
- ▶ [Rapport de la FRA sur les droits fondamentaux en 2009](#)
- ▶ [Un nouveau rapport d'Eurobaromètre révèle que de plus en plus de personnes ont des difficultés à joindre les deux bouts](#)

## Nouvelles du Conseil de l'Europe

- ▶ [Audition publique sur la Réclamation collective contre l'Italie](#)
- ▶ [Lancement de la campagne Dosta! en Italie](#)

## Nouvelles de nos Membres

- ▶ [Belgique : A.M.A. présente ses priorités aux partis politiques](#)
- ▶ [Campagne « Halte au sans-abrisme » et Année européenne 2010 – Événements des membres](#)
- ▶ [Espagne : Comment dormir dans la rue – un cours de Solidarios](#)

- ▶ Espagne : Congrès européen sur la pauvreté et l'exclusion sociale
- ▶ Espagne : Hausse de 26% du nombre de sans-abri en Catalogne
- ▶ Espagne : les documents de la conférence du 26 mai sont en ligne
- ▶ Italie : Envoi des questions de la conférence de consensus aux membres de fioPSD
- ▶ Pays de Galles : Un tiers des travailleurs migrants de l'Europe de l'Est sont touchés par l'exclusion liée au logement
- ▶ République tchèque : Séminaire sur l'histoire personnelle
- ▶ Royaume-Uni : Un jardin conçu par des services d'aide aux sans-abri

## Le Sans-abrisme fait les gros titres

- ▶ Autriche : Hausse du sans-abrisme, notamment parmi les jeunes
- ▶ France : Le « logement d'abord » est la priorité de l'État selon le secrétaire au logement
- ▶ France: Des associations demandent au gouvernement de tenir ses promesses en faveur des sans-abri et des mal-logés
- ▶ Irlande : Critiques de la loi limitant la mendicité
- ▶ Irlande : De nombreux interprètes du service public n'ont pas de diplômes
- ▶ Irlande : Une femme sans domicile libérée de force de prison
- ▶ Le gouvernement américain lance une nouvelle initiative pour mettre un terme au sans-abrisme
- ▶ Malte : Une campagne anti-pauvreté souligne les besoins des sans-abri et des demandeurs d'asile
- ▶ Pays de Galles : le gouvernement compte investir dans la prévention du sans-abrisme
- ▶ République tchèque : Le nouveau gouvernement adoptera des mesures strictes contre les sans-abri
- ▶ Royaume-Uni : Charte pour améliorer les normes des services d'aide aux sans-abri à Londres
- ▶ Royaume-Uni : Des milliers de demandeurs d'asile déboutés doivent compter sur des associations pour se nourrir
- ▶ Suède : De plus en plus de problèmes avec les sans-abri venant de Bulgarie
- ▶ Suisse : De plus en plus de jeunes sans domicile

## Annonces

- ▶ Appel à soumissions : Financement des droits des Roms
- ▶ Erratum: Exposition de photographies
- ▶ France : Recherche sur les familles sans-domicile
- ▶ Royaume-Uni : Le système de comptage des sans-abri va être modifié

## Publications

- ▶ Guide stylistique pour les journalistes
- ▶ La pauvreté ne devrait pas être une peine à perpétuité : Rapport sur les perceptions du sans-abrisme et de la pauvreté au Canada
- ▶ Les 10 principes de base communs de la Commission européenne sur l'inclusion des Roms
- ▶ Recueil électronique de textes sur la mise en œuvre de la stratégie de prise en charge des personnes sans-abri

Pour les conférences et les événements à venir, veuillez consulter notre [calendrier des événements](#).

## Nouvelles de la FEANTSA

- ▶ **Appel de la FEANTSA pour une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme** [15/07/2010]  
 Dans une réponse à la stratégie Europe 2020, formellement adoptée par le Conseil européen le 17 juin, la FEANTSA a demandé à la Commission européenne de développer une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme dans le cadre de la Plateforme européenne contre la pauvreté et de soutenir les États membres dans leurs efforts pour développer des stratégies visant les personnes sans domicile en suivant les lignes directrices du Rapport conjoint 2010 sur la protection sociale et l'inclusion sociale. Par rapport à l'objectif sur la pauvreté visant à réduire de 20 millions le nombre de personnes exposées à un risque de pauvreté d'ici 2020, la FEANTSA pense que cet objectif est un étape essentielle de la lutte contre toutes formes de pauvreté, incluant le sans-abrisme, et a invité l'UE et les États membres à traduire cela en objectifs nationaux concrets et réalistes que des questions prioritaires relatives à l'inclusion sociale, telles que l'élimination du sans-abrisme de rue d'ici 2015 conformément à la Déclaration écrite du Parlement européen signée en 2008. Un lien vers la réponse 2020 est disponible sur la page [contexte européen](#) du site web de la FEANTSA.

---

- ▶ **Bulletin d'informations d'Housing Rights Watch** [15/07/2010]  
[Housing Rights Watch](#) publie trois fois par an un bulletin d'informations en vue de partager des informations sur des initiatives législatives et judiciaires, des dispositions nationales et internationales, et des exemples de précédents relatifs au droit au logement. La première édition est maintenant disponible [ici](#). Si vous désirez vous inscrire au bulletin d'informations, veuillez contacter [Dalma Fabian](#).

---

- ▶ **Conférence de recherche sur le sans-abrisme – Ouverture des inscriptions** [15/07/2010]  
 Les inscriptions sont ouvertes pour la 5e [Conférence](#) annuelle de recherche sur le sans-abrisme en Europe. La conférence se déroulera à Budapest, en Hongrie, le vendredi 17 septembre 2010 et abordera le thème de la « Compréhension du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement dans le nouveau contexte européen ». Pour de plus amples informations ou pour les inscriptions, veuillez contacter [Christine Lambert](#).

---

- ▶ **Page sur la conférence d'Housing Rights Watch** [15/07/2010]  
 La FEANTSA a organisé une conférence sur « Le droit au logement : de la théorie à la pratique » à Barcelone, en Espagne, le 6 mai 2010. L'objectif de la conférence était d'analyser le contexte théorique du droit au logement aux niveaux international, européen et national, de partager des expériences sur l'application pratique du droit au logement et de fournir un forum pour les correspondants existants et potentiels du réseau Housing Rights Watch. Les présentations et photos des intervenants sont disponibles sur la [page web de la conférence](#) et un rapport de la conférence sera bientôt disponible. Pour de plus amples informations veuillez contacter [Dalma Fabian](#).

---

- ▶ **Séminaire européen sur les stratégies locales visant les personnes sans domicile – Rapport du séminaire** [15/07/2010]  
 Le 4 juin 2010, le Comité européen des Régions (en collaboration avec la FEANTSA et HABITACT) a organisé un séminaire européen sur les stratégies locales visant les personnes sans domicile, intitulé « Les personnes sans domicile dans les espaces publics et privés : Réduire l'écart entre les politiques publiques. » Une sélection de stratégies locales visant différentes formes d'exclusion liée au logement ». Le rapport du séminaire, les présentations et les photos des intervenants sont disponibles sur le [site web de la FEANTSA](#).

## Nouvelles de l'Union Européenne

- ▶ **9e Table ronde sur la pauvreté et l'inclusion sociale** [15/07/2010]  
 La 9e Table ronde sur la pauvreté et l'inclusion sociale, qui se déroulera les 18 et 19 octobre à Bruxelles, est un des principaux événements du programme social de la présidence belge de l'UE. L'événement se concentrera sur les manquements du programme social de la présidence belge et sur la mise en œuvre des priorités précédemment définies via une analyse d'exemples politiques concrets, de bonnes pratiques et de témoignages de personnes en situation de pauvreté dans différents États membres. Dans la mesure où il s'agit de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une attention particulière sera accordée à la pauvreté des enfants, au programme de revenu minimum et à la visibilité de la stratégie européenne sur l'inclusion active. Les [10 demandes clés de la Table ronde](#) incluent des messages forts sur le sans-abrisme.

---

- ▶ **Adoption de l'objectif européen contre la pauvreté** [15/07/2010]

Le 17 juin 2010, le Conseil européen (les 27 chefs d'État et de gouvernement) a [adopté](#) la nouvelle stratégie Europe 2020 qui énonce les priorités pour la prochaine décennie. Cinq objectifs ont été approuvés, incluant un objectif européen sur la pauvreté pour promouvoir « l'inclusion sociale, en particulier en réduisant la pauvreté, en s'attachant à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion. » Cet objectif est le premier du genre dans l'histoire de l'UE et devrait permettre de maintenir l'élan politique de l'UE sur la pauvreté durant la prochaine décennie. Une concession concernait la possibilité de choisir entre trois indicateurs différents. Chaque pays sera libre d'établir son objectif national sur la base de l'indicateur le plus approprié : « risque de pauvreté » (personnes vivant avec moins de 60% du revenu national moyen) ; « dénuement matériel » (personnes qui sont confrontées à au moins quatre des neuf situations de dénuement définies) ; ou « ménages sans emploi » (population à la recherche d'un emploi pendant au moins un an).

---

► **Conclusions du Conseil EPSCO sur l'égalité et la santé dans toutes les politiques** [15/07/2010]

Lors d'une réunion du 8 juin 2010, le Conseil européen Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs a approuvé des [conclusions](#) sur les inégalités en matière de santé, exprimant son inquiétude que « les groupes vulnérables et socialement exclus tels que les personnes à la recherche d'un emploi ou les personnes à faibles revenus, les sans-abri, les personnes avec des problèmes de santé mentale, les personnes handicapées et les personnes migrantes ou appartenant à des minorités ethniques telles que les Roms soient confrontés à des états de santé particulièrement précaires », et invite la Commission européenne et les États membres à prendre des mesures pour réduire les inégalités en matière de santé.

---

► **Le Comité des Régions invite la Commission européenne à aider les collectivités locales à combattre le sans-abrisme** [15/07/2010]

Le 23 juin 2010, le Comité économique et social du Comité des Régions a [adopté](#) les propositions présentées par Tore Hult, vice-président du conseil municipal d'Alingsås en Suède et Rapporteur de l'opinion du Comité des Régions sur le sans-abrisme, qui devrait être adoptée en octobre et qui demande un engagement de l'Europe qui ne se limite pas aux déclarations d'intention réalisées durant l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qui garantit un accompagnement pour les personnes les plus vulnérables. Le [projet d'opinion](#) du Comité des Régions invite la Commission européenne à établir des propositions concrètes pour aider les collectivités locales à combattre le sans-abrisme.

---

► **Le conseil européen de la Justice et des Affaires intérieures adopte les conclusions sur le programme de Stockholm** [15/07/2010]

Le 3 juin 2010, Le Conseil de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne a discuté et adopté les [conclusions](#) sur le programme de Stockholm, qui définit le cadre pour la coopération européenne entre la police et les autorités douanières, les services de secours, le droit pénal et civil, et les politiques d'asile, d'immigration et de visa pour la période 2010–2014. Le Conseil a adopté les conclusions sur les mineurs non accompagnés, soulignant l'importance d'une approche globale, ainsi que les conclusions sur le suivi du Pacte européen sur l'immigration et l'asile.

---

► **Les ministres européens du logement et de l'urbanisme approuvent la Déclaration de Tolède** [15/07/2010]

Lors de la 18e Réunion informelle des ministres du Logement des États membres de l'Union européenne, qui s'est déroulée le 21 juin à Tolède, en Espagne, les ministres ont adopté une déclaration sur la mise en œuvre d'une proposition espagnole pour une rénovation urbaine intégrée. Le ministre espagnol du Logement a affirmé que la Déclaration de Tolède « décrit l'engagement politique de l'Union européenne à définir et mettre en œuvre une rénovation urbaine intégrée en tant qu'un des outils clés de la stratégie Europe 2020 ». Lire le communiqué final sur la réunion [ici](#).

---

► **Première année d'HABITACT** [15/07/2010]

Le comité directeur d'HABITACT s'est réuni à Bruxelles le 3 juin 2010 pour analyser la première année du réseau et convenir de priorités pour l'avenir. La première année d'HABITACT a débouché sur des résultats positifs :

- Préparation d'un projet européen d'échange sur la relation entre les systèmes locaux d'aide sociale et le sans-abrisme (composé d'un consortium de 11 partenaires de recherche et 20 collectivités locales) – si cette demande de financement est acceptée, elle permettrait de développer considérablement la branche « recherche » d'HABITACT.
- Un examen par les pairs, accueilli par la ville d'Amsterdam, prenant la politique d'Amsterdam de lutte contre le sans-abrisme comme point de départ pour les échanges européens et transposant la méthode des examens par les pairs de PROGRESS au niveau local.
- Le développement d'une banque en ligne de politiques avec des informations sur des politiques locales visant les personnes sans domicile. La banque contient actuellement plus de 70 entrées et n'a de cesse de se développer.
- Patronage moral du Comité des Régions.

Au nombre des questions prioritaires pour l'année prochaine figurent les migrants sans domicile, la prévention du sans-abrisme, et l'essai des approches de logement d'abord par rapport au sans-abrisme. De plus amples informations sont

disponibles dans la section réservée aux membres du site web d'HABITACT : [www.habitact.eu](http://www.habitact.eu)

#### ► **Présidence belge : la promotion de l'inclusion sociale est une priorité clé** [15/07/2010]

La présidence belge du Conseil de l'Union européenne a débuté le 1er juillet 2010. La présidence a affirmé qu'elle accordera une attention importante aux questions sociales, avec la promotion de la cohésion sociale qui fera partie des priorités clés. Cet objectif sera poursuivi à travers les initiatives suivantes : étudier la convergence sociale par le biais d'objectifs et d'indicateurs de suivi ; s'efforcer d'enregistrer des avancées concrètes dans le débat concernant les services d'intérêt général ; promouvoir le renforcement de la sécurité sociale tout au long de la vie; accorder une attention soutenue à la violence à l'encontre des femmes et souligner la valeur ajoutée de l'UE sur le plan de la santé publique et du vieillissement de la population (en ce compris la problématique relative aux pensions).

Le sans-abrisme est également un thème clé pour la présidence belge dans le cadre de l'Année européenne 2010. La [Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme](#) est un événement de la présidence belge, coorganisé par la Commission européenne. La FEANTSA coordonne le processus et le gouvernement français, qui a déjà organisé une conférence nationale de consensus sur le sans-abrisme, est un partenaire clé. Veuillez contacter [Ruth Owen](#) pour davantage d'informations.

#### ► **Rapport de la FRA sur les droits fondamentaux en 2009** [15/07/2010]

L'Agence des Droits Fondamentaux (FRA) a présenté son Rapport annuel 2010 à la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen. Le Rapport annuel 2010 donne un aperçu des évolutions survenues dans le domaine des droits fondamentaux pendant l'année 2009. Les défis dans ce domaine y sont présentés, de même que des exemples de bonnes pratiques dans lesquels les États membres protègent les droits fondamentaux avec succès. Le rapport annuel démontre en particulier que grand nombre des organismes de promotion d'égalité, des institutions nationales de protection des droits de l'homme et des autorités pour la protection des données manquent de ressources, ne sont pas assez indépendants et se voient souvent administrer des mandats très limités. Lire l'intégralité du rapport [ici](#).

#### ► **Un nouveau rapport d'Eurobaromètre révèle que de plus en plus de personnes ont des difficultés à joindre les deux bouts** [15/07/2010]

Un Européen sur six éprouve constamment des difficultés pour payer ses factures et trois quarts pensent que la pauvreté a augmenté dans leur pays au cours de l'année passée. En savoir plus [ici](#).

### Nouvelles du Conseil de l'Europe

#### ► **Audition publique sur la Réclamation collective contre l'Italie** [15/07/2010]

Le 21 juin 2010, le Comité Européen des Droits Sociaux a tenu une audience dans l'affaire [Centre sur les droits au logement et les expulsions \(COHRE\) c. Italie \(No. 58/2009\)](#). Le COHRE a demandé au Comité de statuer que l'Italie viole plusieurs dispositions de la Charte sociale européenne en ce sens que les récentes mesures de sécurité d'urgence et les discours racistes et xénophobes ont engendré des campagnes et expulsions illégales qui ont conduit à des situations de sans-abrisme, touchant de façon disproportionnée les Roms et les Sinti, que l'Italie n'offrirait pas aux travailleurs migrants et à leurs familles la protection et l'aide requises notamment concernant l'accès au logement et les réparations juridiques en cas d'expulsions forcées, et que la pratique de la ségrégation et du déni du statut légal et des allocations sociales a fait en sorte que les Roms et les Sinti soient confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Le gouvernement italien a demandé au Comité de statuer que la situation des Roms et des Sinti en Italie n'est pas contraire à la Charte révisée et que les autorités italiennes ont investi des ressources et pris de nombreuses mesures concrètes pour garantir l'article E sur la non-discrimination.

#### ► **Lancement de la campagne Dosta! en Italie** [15/07/2010]

La campagne [Dosta!](#) a été lancée le 7 juin à Rome. "Dosta" signifie « assez » et la campagne vise à sensibiliser le public, rapprocher les Roms du reste de la population et combattre les préjugés et stéréotypes à l'encontre des Roms. La campagne est organisée par l'Office national italien de lutte contre la discrimination raciale (UNAR) et le Conseil de l'Europe.

### Nouvelles de nos Membres

#### ► **Belgique : A.M.A. présente ses priorités aux partis politiques** [15/07/2010]

Avant les récentes élections législatives en Belgique, l'A.M.A. (Association des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abri), membre belge de la FEANTSA, a présenté un [mémoire](#) aux candidats des élections, leur rappelant les principales priorités de l'association sur l'autonomie financière et économique des personnes séjournant dans des centres d'hébergement, l'accès à des logements de qualité, la violence au sein des couples et de la famille, les problèmes de santé mentale ou physique des personnes sans domicile, l'exil, la migration et les migrants sans papiers, et les plans d'hiver, et présentant le principal défi du prochain gouvernement qui sera de mettre en place des mécanismes qui aideront ces personnes à trouver des réponses adéquates à leurs besoins pour sortir du sans-abrisme. Le mémoire est également disponible sur le [site web d'A.M.A.](#)

#### ► **Campagne « Halte au sans-abrisme » et Année européenne 2010 – Événements des membres** [15/07/2010]

Les membres de la FEANTSA poursuivent la campagne « Halte au sans-abrisme » au niveau national ou local avec leurs propres [événements](#), tels que des débats et conférences impliquant des acteurs clés de la lutte contre le sans-abrisme, la traduction du manuel de la campagne, et l'accueil de l'exposition de sculptures inaugurée lors de la conférence de lancement de la campagne. Des membres organisent également des [événements](#) pour lutter contre le sans-abrisme dans le cadre de l'Année européenne : conférences, campagne sur l'inclusion sociale, « jeux de l'inclusion sociale » et stratégies nationales pour combattre le sans-abrisme, la pauvreté et l'exclusion sociale. Si vous planifiez d'organiser des événements dans le cadre de la campagne et de l'Année européenne, veuillez [nous contacter](#).

---

► **Espagne : Comment dormir dans la rue – un cours de Solidarios** [15/07/2010]

Le 2 juin 2010, Solidarios, membre espagnol de la FEANTSA, en partenariat avec l'Université Complutense à Madrid, a donné un « cours sur la manière de dormir dans les rues » à la principale place de Madrid. Le « cours » visait à sensibiliser le public sur les sans-abri en Espagne et était inscrit dans le cadre de la campagne "Personas como tú" (« Personnes comme toi ») qui vise à combattre les préjugés contre les sans-abri.

---

► **Espagne : Congrès européen sur la pauvreté et l'exclusion sociale** [15/07/2010]

Dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de la Présidence espagnole du Conseil européen, Caritas Espagne, en partenariat avec Caritas Europe, a organisé un congrès européen sur la pauvreté et l'exclusion sociale les 4 et 5 juin. Les principaux acteurs politiques et institutionnels se sont réunis pour débattre des analyses actuelles de la réalité de la pauvreté et pour présenter des propositions pour le futur.

---

► **Espagne : Hausse de 26% du nombre de sans-abri en Catalogne** [15/07/2010]

La Fundación Arrels, membre espagnol de la FEANTSA en Catalogne, a reporté une hausse de 26% du nombre de personnes accédant à leurs services depuis 2008. L'association considère que la raison de cette hausse réside dans la crise économique. Bien que de plus en plus de jeunes deviennent sans domicile, la majorité des personnes avec lesquelles travaille l'association sont des hommes d'une moyenne de 51 ans. L'association a également reporté une hausse de 20% du nombre de migrants accédant à leurs services depuis 2008. L'association prévoit également qu'il sera difficile de leur fournir un hébergement stable et des services de qualité mais qu'il s'agit des missions les plus importantes pour le futur.

---

► **Espagne : les documents de la conférence du 26 mai sont en ligne** [15/07/2010]

Deux présentations d'intervenants et les conclusions de la conférence du 26 mai sur les 10 propositions pour mettre un terme au sans-abrisme organisée par les membres de la FEANTSA sont maintenant disponibles sur [le site web consacré aux événements des membres](#).

---

► **Italie : Envoi des questions de la conférence de consensus aux membres de fioPSD** [15/07/2010]

FioPSD, le membre italien de la FEANTSA, a envoyé les questions de la conférence de consensus à ses membres pour avoir un retour des usagers des services d'aide aux sans-abri avant le 20 juin.

---

► **Pays de Galles : Un tiers des travailleurs migrants de l'Europe de l'Est sont touchés par l'exclusion liée au logement** [15/07/2010]

Une [nouvelle étude](#) a révélé que 30% des migrants du Pays de Galles venant de l'Europe de l'Est sont touchés par une forme d'exclusion liée au logement. Selon Shelter Cymru, les migrants, attirés au Pays de Galles par l'espoir de trouver un emploi ou de retrouver des membres de leurs familles, se retrouvent sans emploi et sans avoir droit à une aide du gouvernement. La plupart des migrants qui ont participé à l'étude se sont retrouvés dans un logement précaire lors de leur arrivée au Pays de Galles et ont été exploités par des organismes d'emploi qui les ont placés dans des hébergements précaires et expulsés lorsque le travail était terminé. Nombre d'entre eux se sont retrouvés dans un hébergement instable ou dans les rues. Shelter Cymru, qui a réalisé l'étude en collaboration avec les universités de Swansea et Cardiff, a demandé à l'Assemblée galloise de lutter contre ce problème, lui recommandant de sensibiliser le public sur les services et droits des migrants dans le cadre de la mise en œuvre du plan gallois de lutte contre le sans-abrisme. L'association désire également davantage d'aide pour les migrants qui ne peuvent prétendre à une aide de l'État et invite l'Assemblée galloise à collecter et publier des statistiques sur le nombre de travailleurs migrants.

---

► **République tchèque : Séminaire sur l'histoire personnelle** [15/07/2010]

Un [séminaire](#) intitulé « Ton histoire et la mienne : Histoire personnelle et les arts en tant qu'outils pour l'autonomisation et l'inclusion sociale » s'est déroulé à Prague le 29 juin. Les parties impliquées étaient le musée d'histoire du Michigan et Nad•je (Hope), membre tchèque de la FEANTSA, en collaboration avec l'ambassade américaine. Le musée d'histoire du Michigan a présenté un programme artistique destiné à donner une voix aux adultes sans domicile du Michigan. Des représentants de Nad•je ont présenté leur projet sur la formation des travailleurs travaillant dans des services d'aide aux sans-abri ainsi que « Vingt années de services sociaux de Nad•je ».

---

► **Royaume-Uni : Un jardin conçu par des services d'aide aux sans-abri** [15/07/2010]

Homeless Link, membre britannique de la FEANTSA, a été impliqué dans la création du [Places of Change Garden](#) – un jardin conçu par les services d'aide aux sans-abri en Angleterre et au Pays de Galles, qui a reçu une médaille de bronze au Chelsea Flower Show, le plus grand événement horticulural britannique. Ce jardin, le plus grand dans l'histoire de l'événement, a été créé par 500 volontaires travaillant pour plus de 40 associations d'aide aux sans-abri et par des prisonniers de huit prisons. Les concepteurs du jardin espèrent démontrer que les services d'aide aux sans-abri ne se limitent pas à la mise à disposition de lits mais qu'ils peuvent également aider ces personnes à développer des compétences et leur confiance en eux. Ils espèrent également que cela permettra de mettre fin à certains préjugés souvent associés aux personnes défavorisées.

## Le Sans-abrisme fait les gros titres

### ► Autriche : Hausse du sans-abrisme, notamment parmi les jeunes [15/07/2010]

Selon les experts, la crise économique est la cause d'une hausse du nombre de personnes sans domicile en Autriche et le phénomène est prédominant chez les jeunes. Les centres d'hébergement d'urgence de Vienne sont complets et des personnes sont ainsi obligées de dormir dans la rue. À Linz, le nombre de sans-abri a doublé au cours de l'année passée. Un peu partout en Autriche, le pourcentage des jeunes sans domicile âgés de 18 à 30 ans est maintenant de 30%, un chiffre jamais atteint depuis vingt ans. Les experts affirment que l'isolation est particulièrement difficile pour les jeunes. Ils n'ont pas de ressources et pas d'expérience dans le marché de l'emploi ou du logement. En revanche, ils sont confrontés à des problèmes d'analphabétisme, de dépendance ou d'autres grands problèmes sociaux.

### ► France : Le « logement d'abord » est la priorité de l'État selon le secrétaire au logement [15/07/2010]

La réforme du dispositif d'hébergement verra de grands changements au niveau de l'organisation de l'accès au logement et aux centres d'hébergement en France, selon le secrétaire d'État français au logement, Benoist Apparu. M. Apparu affirme avoir convenu avec les centres d'hébergement que la logique du « logement d'abord » devrait être appliquée en France dans le cadre de la « refondation » des services de logement, afin de combattre le sans-abrisme. L'État a développé des systèmes pour lutter contre la pénurie de logements disponibles afin de mettre en œuvre cette politique de façon efficace : par exemple, des associations pourraient jouer un rôle d'intermédiaires entre le locataire et un bailleur du parc privé. Quelques 1500 logements privés ont été captés pour les locataires vulnérables, et l'État vise à aider les collectivités locales à récupérer les logements perdus.

Un autre développement sera un nouveau type de gouvernance pour les services d'urgence pendant l'hiver, un « changement culturel » qui verra la personnalisation des services et qui encouragera les associations à travailler ensemble.

### ► France: Des associations demandent au gouvernement de tenir ses promesses en faveur des sans-abri et des mal-logés [15/07/2010]

Un collectif de 31 associations travaillant pour un meilleur hébergement des personnes sans domicile et des migrants en France a demandé au gouvernement de relancer la politique du logement en faveur des sans-abri et des mal-logés, dénonçant le décalage entre discours officiels et réalité. Dans une note adressée au Premier ministre, au ministre de l'Environnement et au secrétaire d'État au Logement, les associations critiquent l'inertie du gouvernement par rapport aux promesses politiques et « tiennent à alerter le gouvernement sur un certain nombre de sujets d'inquiétude qui leur font craindre l'échec de la refondation en cours » du dispositif d'hébergement, lancé en 2008 pour une période de cinq ans. Leurs principales demandes sont la continuité de l'accueil inconditionnel pour toutes les personnes en situation de précarité, des stratégies efficaces de prévention du sans-abrisme, un accent sur la santé mentale des personnes sans domicile et le maintien d'un budget suffisant pour entreprendre de grandes réformes.

### ► Irlande : Critiques de la loi limitant la mendicité [15/07/2010]

D'aucuns ont exprimé des inquiétudes concernant les nouveaux plans de bannissement de la mendicité à proximité des distributeurs d'argent et d'autres lieux en Irlande, et ont affirmé que le gouvernement ne faisait rien pour lutter contre les causes du problème. La section consacrée à l'ordre public de la loi irlandaise 2010 sur la justice criminelle, qui inclut des restrictions sur la mendicité, implique que la mendicité sera désormais un crime lorsqu'elle est accompagnée d'un comportement inacceptable tel que le harcèlement, l'intimidation ou l'obstruction. La police pourra également arrêter toute personne mendiant à moins de 10 mètres d'un distributeur d'argent ou d'un magasin et refusant de bouger. Les critiques de la loi affirment que cela n'aidera pas les mendiants à sortir de la nécessité et ont réaffirmé leur conviction que la mendicité n'était pas un choix.

### ► Irlande : De nombreux interprètes du service public n'ont pas de diplômes [15/07/2010]

De nombreux interprètes travaillant dans les tribunaux irlandais ou pour la Garda (le service de police de la République d'Irlande) n'ont pas de diplôme officiel d'interprétation ou de traduction, malgré les inquiétudes croissantes relatives aux éventuelles erreurs judiciaires, selon les inquiétudes soulevées par l'association irlandaise des traducteurs et interprètes. Étant donné l'absence de contrôle, des accusés qui comptaient sur des interprètes pour traduire l'anglais ne connaissaient ni leurs droits ni les charges à leur encontre car leur interprète ne leur avait pas expliqués. Cela peut être notamment problématique pour les auditions des demandeurs d'asile.

### ► Irlande : Une femme sans domicile libérée de force de prison [15/07/2010]

Une femme sans domicile avec des problèmes de santé mentale a été libérée de force de prison après avoir refusé une libération anticipée car elle n'avait nulle part où aller à Dublin. Elle était retournée en prison le lendemain après avoir été arrêtée pour avoir essayé de retourner par effraction dans le bâtiment. Un membre du personnel aurait donné à la femme 20 euros pour se loger mais elle aurait affirmé qu'aucun entre d'hébergement ne l'aurait acceptée car il était 19h. Cette situation démontre bien les problèmes qui peuvent survenir lorsqu'on libère des personnes qui n'ont aucune option de logement.

► **Le gouvernement américain lance une nouvelle initiative pour mettre un terme au sans-abrisme** [15/07/2010]

Le 22 juin, la Maison Blanche et le Conseil américain interagences sur le sans-abrisme (USICH) a dévoilé un [plan](#) pour mettre un terme au sans-abrisme aux Etats-Unis, intitulé *Opening Doors: Federal Strategic Plan to Prevent and End Homelessness*. Cette stratégie vise à éradiquer le sans-abrisme chronique d'ici 2015 et le sans-abrisme parmi les familles et les jeunes d'ici 2020. Une meilleure coordination entre les nombreuses organisations qui essaient d'aider les personnes sans domicile à trouver un emploi et accéder aux soins de santé ou à un logement stable est essentielle pour atteindre l'objectif ambitieux de l'administration d'Obama qui est d'éradiquer complètement le sans-abrisme.

► **Malte : Une campagne anti-pauvreté souligne les besoins des sans-abri et des demandeurs d'asile** [15/07/2010]

Une réunion d'information destinée à la presse a été organisée à Malte dans le cadre de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en vue de combattre les stéréotypes sur les personnes sans domicile et a demandé l'intégration des migrants dans la société maltaise et la prévention du sans-abrisme parmi les migrants.

► **Pays de Galles : le gouvernement compte investir dans la prévention du sans-abrisme** [15/07/2010]

L'Assemblée galloise a promis un financement supplémentaire d'1 million de livres sterling pour prévenir le sans-abrisme au Pays de Galles. Ce financement a été ciblé pour garantir que les personnes reçoivent le plus vite possible l'aide et les conseils qu'elles nécessitent. Des projets viseront à prévenir le sans-abrisme parmi les jeunes et à aider les personnes victimes de suppressions d'emploi.

► **République tchèque : Le nouveau gouvernement adoptera des mesures strictes contre les sans-abri** [15/07/2010]

Le parti politique tchèque des Affaires publiques (VV) qui a accédé à la tête du gouvernement le 29 mai 2010 a proposé une approche stricte à l'encontre des « personnes socialement inadaptées », à savoir les personnes sans domicile et les personnes à la recherche d'un emploi. L'élection s'est déroulée alors que des rapports du Comité tchèque d'Helisinki laissaient entendre que les attaques à l'encontre des personnes sans domicile et des Roms en République tchèque n'avaient cessé d'augmenter. Dans une note, le conseiller municipal de Prague et ancien parlementaire tchèque Jiri Janecek, expert sur les sans-abri, propose de construire un camp en dehors de la capitale, où toutes les personnes sans domicile seraient déplacées de la capitale, Prague. En savoir plus [ici](#) (en tchèque).

► **Royaume-Uni : Charte pour améliorer les normes des services d'aide aux sans-abri à Londres** [15/07/2010]

Une nouvelle initiative lancée le 26 mai 2010 vise à améliorer les centres de jour pour les personnes sans domicile dans la capitale britannique. La nouvelle charte sur les normes des centres de jour a été développée par la London Housing Foundation en partenariat avec quelques grands centres de jour londoniens. La nouvelle charte contient cinq normes relatives au changement, au partenariat, à la responsabilité et à l'autonomisation. La charte est sensée renforcer le rôle des centres dans la réduction et la prévention du sans-abrisme dans la capitale.

► **Royaume-Uni : Des milliers de demandeurs d'asile déboutés doivent compter sur des associations pour se nourrir** [15/07/2010]

Jusqu'à 20 000 demandeurs d'asile déboutés vivent au Royaume-Uni dans des conditions d'indigence, comptant sur des associations pour se nourrir, certains dormant même dans la rue ou dans des garages, selon un rapport de la Croix Rouge publié le 16 juin, qui critique le système d'asile du gouvernement britannique, le qualifiant d'honteux et d'inhumain, et qui suggère qu'il s'agit d'une stratégie délibérée pour pousser ces personnes dans des situations de pauvreté extrême.

Lorsqu'une demande d'asile est refusée au Royaume-Uni, le demandeur d'asile ne peut plus prétendre à aucune aide publique et ne peut pas travailler. Le système actuel propose un système d'aide spéciale en cas de problèmes importants, intitulé « Section 4 », disponible pour ceux qui se sont vus refuser l'asile mais qui entreprennent les démarches pour retourner dans leur pays ou qui font appel contre la décision. Toutefois, jusqu'à la soumission et l'acceptation par le gouvernement de la nouvelle demande, ces personnes n'ont droit à aucune aide. Ensuite, l'aide qu'elles reçoivent n'est pas toujours facilement accessible, et certaines personnes n'introduisent pas de demande car elles ne veulent pas retourner dans leur pays. La Croix-Rouge demande l'introduction d'un système d'accompagnement qui garantit aux individus le droit de travailler et l'accès aux soins de santé tout au long de leur demande jusqu'à ce qu'elles se voient autorisées à rester dans le pays ou aidées à le quitter.

► **Suède : De plus en plus de problèmes avec les sans-abri venant de Bulgarie** [15/07/2010]

La Suède est inquiète de la présence de personnes sans-abri bulgares dans sa capitale. L'hôtel de ville de Stockholm a récemment tenu une réunion sur les problèmes causés par les sans-abri venant d'autres pays de l'UE. Les Bulgares se rendent apparemment en Suède pour travailler sans disposer de contrats de travail, attirés par de fausses promesses de travail données par des intermédiaires non habilités.

► **Suisse : De plus en plus de jeunes sans domicile** [15/07/2010]

De plus en plus de jeunes en Suisse ont recours aux services d'hébergement d'urgence, selon les prestataires de services d'aide aux sans-abri du pays. Par exemple, le nombre de personnes de moins de 25 ans ayant recours au centre d'hébergement d'urgence de la ville de St. Gallen a sextuplé depuis 2008. Plus d'un tiers des personnes qui demandent de l'aide ont moins de 25 ans. L'éducation et l'emploi ne sont pas de garanties contre l'exclusion, affirment les prestataires de services. Il n'existe pas d'études récentes portant sur les causes du sans-abrisme parmi les jeunes en Suisse, ce qui rend l'évaluation de la situation difficile pour les gestionnaires de cas. Toutefois, on sait que la situation est moins grave dans les grandes villes grâce à un réseau d'institutions travaillant sur la prévention.

## Annonces

► **Appel à soumissions : Financement des droits des Roms** [15/07/2010]

Le centre européen des droits des Roms (ERRC) recherche des articles originaux et autres soumissions (analyses de livres, interviews, rapports de conférence) d'une large gamme de disciplines abordant le thème « Financement des droits des Roms : Structures, Pratiques, Défis et Perspectives ». Les articles doivent être envoyés à l'ERRC avant le 1er septembre 2010. De plus amples informations sont disponibles sur [le site web de l'ERRC](#).

► **Erratum: Exposition de photographies** [15/07/2010]

Dans l'édition de février 2010 du Flash, la FEANTSA s'est trompée en donnant le nom du photographe Philippe Gabel comme l'auteur des séries de photographies 'Papa, maman, la rue et moi'. Ces séries sont en réalité l'œuvre de Pascal Bachelet. La FEANTSA présente ses excuses à M. Bachelet.

► **France : Recherche sur les familles sans-domicile** [15/07/2010]

En partenariat avec l'Unicef France, l'Observatoire du Samusocial de Paris lance une recherche sur les familles sans-domicile.

Le nombre de parents accompagnés d'enfants fréquentant le dispositif d'hébergement destiné aux sans-abri augmente, de même que leur durée de prise en charge. Pourtant, ces « familles » sont peu visibles et mal connues. Les données disponibles laissent entrevoir des difficultés sociales considérables et un état de santé, notamment psychique, inquiétant.

L'étude s'intéresse aux parcours sociaux, conditions de vie et modes de prise en charge de ces familles en Ile-de-France. Elle comporte trois volets : une enquête sociodémographique et épidémiologique, notamment axée sur le développement des enfants ; un travail ethnographique, centré sur les trajectoires sociales et migratoires, et les modes de vie des familles et une analyse d'action publique, visant à saisir la mise en place et la mise en œuvre du système de prise en charge.

La recherche est prévue sur trois ans ; des résultats partiels sont attendus fin 2011. Plus d'informations : <http://observatoire.samusocial-75.fr/>

► **Royaume-Uni : Le système de comptage des sans-abri va être modifié** [15/07/2010]

Le nouveau ministre du Logement a l'intention de réformer le système de comptage des sans-abri à partir de 2011 « afin d'en faire une mesure crédible qui reflète la réalité de la situation ». En savoir plus [ici](#).

## Publications

► **Guide stylistique pour les journalistes** [15/07/2010]

Le Réseau européen pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en Espagne (EAPN Spain) a présenté le 'Guía de Estilo para Periodistas: Mira a las Personas sin Hogar' (« Guide stylistique pour les journalistes : Un regard vers les personnes sans domicile »), un outil destiné aux professionnels de la communication afin de « donner une image plus réaliste et moins stéréotypée d'un des groupes les plus exclus vivant en Espagne. » Téléchargez le guide [ici](#).

► **La pauvreté ne devrait pas être une peine à perpétuité : Rapport sur les perceptions du sans-abrisme et de la pauvreté au Canada** [15/07/2010]

L'Armée du Salut au Canada a publié des [statistiques](#) pour illustrer les perceptions publiques du sans-abrisme et de la pauvreté afin d'illustrer les réalités et de dénoncer certaines fausses idées sur le sans-abrisme et la pauvreté.

► **Les 10 principes de base communs de la Commission européenne sur l'inclusion des Roms** [15/07/2010]

Visant les décideurs politiques et les praticiens gérant des programmes et projets, les [10 principes de base communs sur l'inclusion des Roms](#) fournit un cadre pour concevoir et développer des actions visant à favoriser l'inclusion des Roms. Rédigée par la Commission européenne, la publication énonce les 10 principes et fournit des explications et exemples pratiques pour aider les lecteurs à les mettre en œuvre.

► **Recueil électronique de textes sur la mise en œuvre de la stratégie de prise en charge des personnes sans-abri** [15/07/2010]

Dans un souci de transparence, le Chantier national prioritaire 2008 - 2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logés en France, a publié en ligne un corpus de textes liés à la stratégie française de prise en charge des personnes sans-abri. Les textes, classés par thèmes, par nature et datés, concernent la mise en œuvre de la stratégie, la prévention des expulsions sans options de logement, l'accueil, l'orientation et l'hébergement, le « logement d'abord », différents éléments du pilotage et des missions d'observation et d'analyse suivies par le chantier. Le corpus de textes peut être consulté sur le [site web](#) du ministère français de l'Énergie et du Développement durable.



Le Flash de la FEANTSA est soutenu par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Ce programme a été créé pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, fixés dans l'Agenda social, et contribue par conséquent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Ce programme de sept ans vise tous les acteurs qui peuvent contribuer au développement de législations et politiques sociales appropriés et efficaces au niveau de l'emploi, à travers l'UE27, l'AELE et les pays candidats à l'adhésion.

A cet effet, PROGRESS se veut:

- Fournir une analyse et des conseils politiques sur l'emploi, la solidarité sociale et l'égalité des sexes;
- Contrôler la mise en œuvre de la législation et des politiques européennes au niveau de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des sexes;
- Promouvoir le transfert de politiques, de l'apprentissage et du soutien parmi les Etats Membres sur les objectifs européens; et
- Relayer les opinions des acteurs et de la société en générale.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter:  
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=fr>

**Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et la Commission décline toute responsabilité de l'utilisation faite des informations contenues dans le présent document.**